

# Comment Blanquer va faire avec les suppressions de postes

## ÉDUCATION NATIONALE

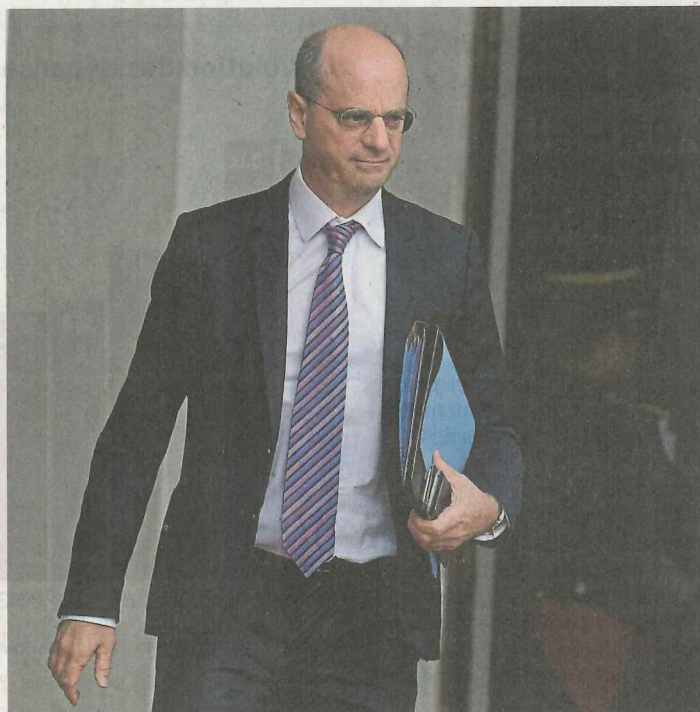
**Le ministre de l'Éducation a confirmé 1.800 postes en moins dans le secondaire.**

**Selon nos informations, 1.000 créations de postes sont prévues dans le primaire.**

Marie-Christine Corbier  
@mccorbier

Jean-Michel Blanquer a confirmé, lundi, sur France Inter, les suppressions de postes dans l'Éducation nationale annoncées samedi dans « Les Echos ». Sur les 1.800 postes concernés, il y aura « au moins 400 postes administratifs en moins et probablement davantage », a indiqué le ministre de l'Éducation. L'enseignement privé sera aussi mis à contribution. Selon nos informations, le primaire bénéficiera, en revanche, de 1.000 créations de postes. Les suppressions de postes administratifs et dans le second degré devraient donc mécaniquement être supérieures à 1.800, de l'ordre de 2.400. Le principal syndicat de proviseurs, le SNPDEN, l'estime même « autour de 2.600 ».

Jean-Michel Blanquer a assuré que, malgré cela, le taux d'encadrement ne serait « pas dégradé ». Pourtant, 40.000 élèves de plus sont attendus dans le second degré à la



**Pour ne pas surcharger les classes, Jean-Michel Blanquer compte sur la création d'heures supplémentaires.** Photo Alain Jocard/AFP

rentrée 2019, dont 38.000 dans les collèges. Une équation « tendue », selon Patrick Hetzel, député LR et ancien recteur. Il estime à 2.500 le nombre de postes qu'il aurait au contraire fallu créer pour faire face à l'évolution démographique.

### Heures supplémentaires

Pour tenir son équation – supprimer des postes sans surcharger les classes –, Jean-Michel Blanquer compte sur un budget « en hausse

de plus de 800 millions d'euros » et sur la création d'heures supplémentaires, une mesure qu'il présente comme favorable au pouvoir d'achat des enseignants.

Le deuxième levier relève de la réforme du lycée. Elle doit permettre d'avoir « des classes normales, à 25 élèves », alors que « vous pouvez avoir une classe de S à 35 et une classe de L à 15 élèves », selon Jean-Michel Blanquer. Pour Alexis Torchet, du Sgen-CFDT, malgré « le regroupe-

ment des classes autour d'enseignements communs prévu dans le cadre de la réforme du lycée », le taux d'encadrement sera « dégradé ».

Le troisième levier viendra du recours aux contractuels. L'équation Blanquer « tient », selon Philippe Vincent, du SNPDEN. Mais il met en

**Le ministre a promis une hausse de 1.000 euros par an pour les enseignants en début de carrière.**

garde contre la tentation « très risquée » de continuer à tirer sur la corde dans les établissements.

Le ministre a justifié les suppressions de postes par « des vrais choix politiques ». Il a promis une hausse de 1.000 euros par an pour les enseignants « en début de carrière » (d'ici à la fin du quinquennat), qui n'a pas calmé la colère des syndicats. « L'éducation devait être une priorité, ça ne l'est plus », a réagi Frédérique Rolet, du SNES-FSU. « Ces premières récupérations de postes sont de mauvais augure », a déploré Stéphane Crochet, du SE-Unsa. Jean-Michel Blanquer a aussi justifié son choix au nom du « grand rééquilibrage » entre le primaire et le secondaire. « Les dépenses de la France sont inférieures de 8 % à la moyenne de l'OCDE dans la maternelle, de 14 % dans l'élémentaire et supérieures de 35 % au lycée », avait déploré, la semaine dernière, Eric Charbonnier, expert éducation à l'OCDE. ■